

# Attentat contre Robert KENNEDY

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

N° 127 - Jeudi 6 juin 1968

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 510 88, tél. adm. et publ. (039) 510 87 CCP 23 513  
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 -  
3 mois Fr 11 - 6 mois Fr 22 - 1 an Fr 44 - LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Cent cinquante  
ans après (II)

## La fin des hiérarchies

Les manifestations étudiantes sont différentes des revendications ouvrières antérieures: elles ne contestent pas ou peu la propriété en général, pour s'en prendre au pouvoir, à l'autorité, au droit de décision. Un long cheminement a été accompli pour passer d'une revendication à l'autre.

Le marxisme postulait l'émancipation de l'homme sur la base principale du passage de la propriété privée à la propriété collective. Le renversement de la société qu'il proposait n'apparaît plus aujourd'hui suffisant pour supprimer l'aliénation ouvrière. Celle-ci découle de l'existence même de la machine et non du rapport de propriété ou de nonpropriété entre elle et l'ouvrier.

La société postindustrielle se manifeste déjà au sein des hautes écoles. Les étudiants ont ainsi en quelque sorte une longueur d'avance dans la prise de conscience des caractéristiques, bonnes et mauvaises, de la société future. Ils sont les premiers à exprimer un nouveau genre de contestation, tout comme les prolétaires, il y a cent cinquante ans, amenèrent sur la voie publique le problème de l'industrialisation.

Le socialisme réalisé n'a pas supprimé le caractère autoritaire de l'industrialisme. Les hiérarchies socialistes remplaçant les hiérarchies capitalistes pouvaient amener une meilleure répartition des fruits de la production, mais la hiérarchie, même atténuée, subsistait. C'est contre elle que les étudiants protestent.

Leur mouvement se révèle ainsi profondément libérateur, même si les conditions de cette libération n'apparaissent pas encore clairement. Il faut prendre en considération de nombreuses contingences et de formidables résistances.

La cohésion des pays industrialisés s'est considérablement renforcée au cours de ces cent cinquante dernières années: l'industrialisme s'est révélé si puissant qu'il a entraîné dans son sillage les doctrines et les théories. Les structures économiques mondiales sont devenues compétitives, et si contraignantes et efficaces à la fois, qu'aucune nation ne peut songer à les ignorer ou à s'y opposer. Il faut tenir compte de ces éléments pour élaborer de nouveaux schémas de contestation. Ainsi, ni l'expansion économique ni la poursuite de l'industrialisation ne peuvent être remises en question, sous peine de faillite financière, qui signifierait la perte de l'autonomie politique.

Ces caractéristiques sont fondamentales. Elles sont propres d'ailleurs au capitalisme, au socialisme et au communisme. Ainsi, la réforme de la société envisagée par les étudiants considère en priorité les conditions humaines qui présideront à l'organisation de l'ère postindustrielle. C'est là le début d'un long débat.

Pour l'essentiel, il faudra instaurer une discussion et une critique permanente sur les lieux de travail, et empêcher la création de nouvelles hiérarchies, la naissance de nouvelles structures autoritaires qui emprisonnent à la longue la liberté et tarissent les sources vives de la démocratie. Passer de la production abrutissante à une action-réflexion quotidienne pour permettre aux individus de devenir des personnes.

En ce sens les manifestations étudiantes peuvent avoir une signification immédiate: elles nous obligent à nous poser des questions, quelquefois angoissantes, sur l'exactitude des analyses actuelles. Elles nous suggèrent une autre manière de définir le caractère prioritaire des objectifs politiques.

Prenons un exemple: il existe de nombreux parents pauvres de l'expansion économique. Toute option politique valable doit songer à supprimer ces injustices. Aucun programme sérieux ne peut envisager de laisser subsister les privilèges économiques, commerciaux et fiscaux dont bénéficient de très nombreuses personnes. Et bien, aujourd'hui, dans cette optique nouvelle, ces questions sont devenues presque marginales. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut cesser de s'en préoccuper, mais que l'accent principal ne doit plus être mis sur elles. En effet, les revendications que traduisent les manifestations étudiantes ne portent qu'accessoirement sur la quantité de vie et principalement sur la qualité de vie.

Ce choix s'explique en partie en fonction des conditions de travail des étudiants dans les universités.

L'évolution de la société a promu l'université à une fonction déterminante pour assurer le progrès des sciences et des techniques, dont les industries font un emploi qui ne cessera de croître. Mais l'université n'a pas été préparée à assumer ce rôle central, elle ne s'y est pas préparée et ne semble pas vouloir s'y atteler.

Les étudiants y passent quatre à six années de leur existence, et la quittent sans avoir eu la possibilité de prendre conscience de ce qu'est notre société, de ses structures, de ses con-

flits, de ses convergences, des intérêts parfois antagonistes, souvent divergents qui animent ses divers groupes socio-professionnels. L'enseignement qu'ils y reçoivent est irréal, détaché des contingences matérielles et sociales qui forment la trame de l'existence des communautés humaines.

Ces diplômés se retrouvent ensuite à des postes intermédiaires dans la hiérarchie industrielle où en fonction de connaissances abstraites (déshumanisées) ils vont devoir s'efforcer de contribuer au fonctionnement et au développement des forces de production. Ils entrent dans un système qui tourne relativement rond, mais en vase clos, sans objectif autre que celui d'un enrichissement matériel progressif, de plus inégalement réparti et distribué.

Nulle surprise, par conséquent, que les universitaires les plus conscients de cette situation impossible refusent de se laisser chlorophormer et proposent une refonte des hautes écoles, dans le sens d'une démocratisation de leur organisation pour obtenir une participation des étudiants à leur gestion quotidienne et une actualisation de l'enseignement.

Il s'agit de faire en sorte que l'université cesse d'être de plus en plus un centre de formation professionnelle — car c'est bien ce qu'elle est en réalité — pour devenir un lieu de critique de la société, de son évolution, de son orientation, bref de sa finalité.

Ces options nouvelles ne vont pas sans poser d'épineux problèmes, car ce n'est pas du jour au lendemain que l'organisation souhaitable pourra remplacer l'organisation traditionnelle. Il importe donc de mettre en place des

(Suite en dernière page.)  
J.-P. GHELFI.



Comme nous avons pu l'annoncer hier dans une partie de notre tirage, le sénateur Robert Kennedy, candidat à la présidence, a été l'objet d'un attentat à Los Angeles, dans la nuit de mardi à mercredi. Il se trouve dans un état très grave. Notre photo, prise immédiatement après l'attentat: des médecins s'occupent du blessé gisant à terre.

## Réflexions après un attentat

Hier, à Rome, le cinquième anniversaire de la mort du pape Jean XXIII a été commémoré en présence de nombreux pèlerins. A Moscou, ce même jour, un promeneur du nom de Khrouchtchev a visité une exposition agricole; il a eu des mots avec un expert sur le bon usage des engrais chimiques. Tournant les pages d'un journal, je parcours distraitemment ces nouvelles, tandis qu'un médecin, à la radio, explique l'opération tentée sur le cerveau de Robert Kennedy. Jean XXIII, Khrouchtchev, Kennedy: de fortuite qu'elle était, l'association de ces trois noms prend corps. Elle évoque des années, qu'on peut avoir vécues sans être vieux encore, où les intégrismes de toute espèce furent battus en brèche, où l'on récusait la violence comme moyen de résoudre les conflits, où le monde parut s'acheminer vers le progrès dans la tolérance et dans la coexistence pacifique. Comme tout cela semble déjà loin!

Je ne succombe pas aux tentations d'une imagerie naïve. Je sais qu'avant de monter sur le trône de Pierre le cardinal Roncalli fut un fidèle serviteur de Pie XII, que John Kennedy ne rompit jamais avec le monde de la haute finance dont il était issu, que Khrouchtchev fut un dignitaire stalinien avant de gouverner lui-même selon des méthodes autoritaires. Mais justement: c'est parce que ces trois hommes incarnaient jusqu'à la moelle des os ce qu'ils représentaient, chacun, de forces en soi inconciliables que leur rencontre, dans une même tentative de dialogue, frappa les imaginations. Pour qu'ils en soient arrivés là, combien terrible devait être ce qu'ils savaient des tenants et des aboutissants de toute politique de violence!

L'un après l'autre, ils ont disparu de la scène du monde. L'un de leurs héritiers — un de plus — est aujourd'hui au seuil de la mort. L'esprit de dialogue qu'ils avaient réussi à imposer s'émeuse à vue d'œil. Partout, dans tous les pays, dans les secteurs les plus divers, la violence retrouve son ancienne auréole. On recommence à croire qu'elle paie. On n'en mesure plus les enchaînements inéluctables, catastrophiques. L'effort en vue de comprendre l'autre — ce qui ne veut pas dire l'approuver — se relâche au profit du fanatisme partisan. Lorsqu'on refuse de voir les choses tout en noir ou tout en blanc, on tend à passer, toujours davantage, pour un lâche, un imbécile, un hypocrite, ou plus simplement un précheur en mal de sermons.

Pourtant, l'état d'esprit qui se répandit au début des années 60 garde toute sa justification historique. Seul il peut sauver le monde de l'autodestruction. A contre-courant, quoi qu'il puisse en coûter, c'est notre devoir d'y demeurer fidèles.

RENÉ MEYLAN.

## Conseil national: L'aide aux universités

Le Conseil national a abordé mercredi la loi d'aide aux universités cantonales, déjà traitée par le Conseil des Etats. D'emblée, le rapporteur, M. Chevallaz (rad., VD) fait le rapprochement avec l'agitation de la jeunesse estudiantine chez nous et à l'étranger. « Ce qui se passe autour de nous nous concerne aussi. » L'université ne peut vivre en complète autarcie, elle doit s'adapter et s'ouvrir au dialogue. Il faut démocratiser les études, ce qui suppose notamment une collaboration intercantonale sur le plan de l'enseignement secondaire. Le subventionnement fédéral implique des réformes, il implique aussi une coordination. C'est pourquoi, avec le Conseil des Etats la commission du Conseil national demande un renforcement du rôle du Conseil de la science. Persuadée, d'autre part, que les étudiants ont le droit de donner leur avis, elle propose de leur accorder deux sièges à la Conférence universitaire suisse.

Vingt-quatre orateurs sont inscrits pour le débat d'entrée en matière. Les porte-parole des groupes annoncent tous un vote favorable. Tandis que M. Koenig (ind., ZH) réclame la création de nouvelles universités, A. Chavanne (soc., GE) souligne que même les cantons dits financièrement forts ont droit à une aide substantielle. Nous reviendrons en chronique genevoise sur son intervention. M. Fischer (rad., BE), directeur de l'Union suisse des arts et métiers, approuve le principe de l'aide fédérale, mais ne peut admettre une aide d'un montant si élevé (1150 millions pour une première période de six ans). Il se dit persuadé qu'en cas de référendum, le peuple rejeterait le projet à une assez forte majorité.

J. Riessen intervient à son tour pour demander que soit étudiée la question de la péréquation financière, notamment la lumière du cas de Fribourg, canton universitaire faible. Nous reviendrons également sur ses déclarations.

M. Eggenberg (soc., SG) souhaite que la loi précise le référendum facultatif.

M. Masomi (rad., TI) demande que puissent siéger à la Conférence universitaire des représentants des cantons n'ayant pas d'université. M. Koh-

ler (rad., BE) rappelle que la subvention prévue par le projet est bien inférieure à celle que réclamait la Commission Labhardt. Il serait dangereux de la réduire encore.

### Au Conseil des Etats

Le Conseil des Etats a consacré la majeure partie de sa séance de mercredi à la discussion de l'amélioration des traitements du personnel fédéral. Parmi plusieurs orateurs exprimant leur position réactionnaire ou, au mieux, paternaliste à ce sujet, le socialiste soleurois Vogt fit valoir les bienfaits de la paix du travail qui valent bien quelques sacrifices. Et M. Roulin (cons., FR) reconnut la bonne volonté dont on a fait preuve de part et d'autre lors des négociations difficiles. Quand on songe aux événements graves qui se passent ailleurs, on se persuade que la paix du travail mérite certaines concessions, dit-il...

L'entrée en matière fut tacitement admise. Le Conseil des Etats se rallia, dans la discussion des articles, aux décisions du Conseil national, de sorte qu'aucune divergence n'existe entre les deux conseils. En effet, la proposition de la majorité de la commission de biffer l'octroi d'une allocation unique pour compenser la cotisation unique du personnel à verser à la caisse d'assurance, fut repoussée par 24 voix contre 13, de même qu'une proposition de la majorité de verser en deux fois l'augmentation réelle des salaires fut rejetée par 23 voix contre 6. L'ensemble du projet fut voté par 33 voix contre 0.

### Les journées militaires de Genève

PETITE QUESTION  
D'ANDRÉ CHAVANNE

Une société privée groupant certains officiers du canton de Genève ayant décidé d'organiser des « journées de défense nationale », une exposition de matériel militaire, des déplacements de recrues, des exhibitions d'avions ont été organisés avec l'accord du Département militaire fédéral et, en partie, à ses frais.

Le Conseil fédéral peut-il indiquer sur quel crédit ont été prélevées les importantes dépenses correspondantes ?

D'autre part, de vives protestations s'étant élevées parmi les enseignants et les parents contre l'initiation au fusil d'assaut de très jeunes élèves, le Conseil fédéral peut-il indiquer quels sont ses directives à ce sujet ?

## Lausanne: Jugement dans l'affaire des permis de conduire

Le Tribunal de police correctionnelle de Lausanne a vu comparaître la semaine passée 92 accusés, la plupart Espagnols et quelques Italiens, des conducteurs d'automobiles qui ont obtenu leur permis en glissant des billets de 50 à 500 fr. dans la main de l'expert officiel Ch. C., lequel facilitait l'examen théorique, supprimait l'épreuve des piquets, le parcours sur l'autoroute, etc.

Les conducteurs d'automobiles étaient accusés de corruption. Un compatriote, J. M., leur donnait des leçons de conduite sans en avoir la permission. Un autre compatriote, A. G., mécanicien, donnait également des leçons sans en avoir l'autorisation et leur vendait des automobiles; il s'est rendu coupable d'abus d'autorité, de complicité passive de corruption d'un fonctionnaire. Le secrétaire du bureau de la Blécherette, le plus coupable des prévenus, Ch. C., 40 ans, était accusé

de corruption passive, de complicité, de faux dans les titres.

Le jugement a été rendu mercredi à 18 h. Il condamne A. G. à un an de prison moins 33 jours de préventive avec sursis pendant cinq ans, à une amende de 2500 fr. et à l'expulsion, avec sursis, pendant cinq ans.

Ch. C., 40 ans, est condamné à 20 mois de prison moins 30 jours de préventive et à l'inéligibilité pendant sept ans.

J. M. se voit infliger 500 fr. d'amende avec délai d'épreuve d'un an. Le secrétaire du Service des autos paiera une amende de 2500 fr., avec délai d'épreuve d'un an.

Le tribunal a mis les 89 automobilistes au bénéfice du doute en ne retenant pas contre eux le délit de corruption. Il les a tous acquittés.

Les frais sont mis à la charge des quatre principaux accusés, sans solidarité.

La Chaux-de-Fonds



# Haricots Bobby

le kilo

# 1.40

AVEC RISTOURNE



**HARICOTS FINS MIDI**  
avec 25 points coop

boîte 1/2 **1.60**

**SAUCISSE**  
pour la salade

pièce **1.75**

**SALAMI FUMÉ**  
coupé en tranches

sachet de 130 g. **1.60**

**POIRES WILLIAM MIDI**

boîte 1/4 **2.65**

**VENDREDI / SAMEDI  
CAKE AU MASSEPAIN**

fourré crème d'amandes  
pièce **3.—**  
au lieu de 3.50

**SAMEDI  
PIGNOLI**

spécialité italienne,  
idéal pour le pique-nique **2.50**

**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

**MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Conformément aux articles 33 à 40 de la loi sur les constructions, du 12 février 1957, le Conseil communal met à l'enquête publique le plan d'alignement N° 65 du quartier sud-est, situé aux Arêtes, à l'est de la rue de la Croix-Fédérale. Le plan peut être consulté au secrétariat des Travaux publics, rue du Marché 18, 1<sup>er</sup> étage, du 7 juin au 8 juillet 1968. Toutes oppositions doivent être formulées par lettre au Conseil communal jusqu'au 9 juillet 1968. CONSEIL COMMUNAL

**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

**MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le projet soumis par la S.I. en formation, représentée par M. H. Kazemi, architecte, pour la construction d'un complexe locatif et commercial LA TOUR FORT-GRIFFON, Nord 54 (après démolition des bâtiments existants à la rue du Nord 54 et 56), de 13 étages sur rez-de-chaussée, comprenant 39 appartements, 1 garage parking pour 41 voitures, place de parking pour 7 voitures, 18 boxes de garages et une station service à la rue A.-M.-Piaget. Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2<sup>e</sup> étage, Marché 18, du 30 mai au 14 juin 1968. Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus. CONSEIL COMMUNAL

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 5 43 64

**ARNOLD WÄLTI**

Av. Léopold-Robert 70 Jour et nuit

Cercueils - Formalités - Transports  
Prix modérés

Abonnez-vous à notre journal

*Avis et recommandation*

Je soussigné informe mon aimable et fidèle clientèle que j'ai remis mon commerce de lavage chimique

## TIP-TOP

Grand-Rue 16, 2800 Delémont  
à Mme Suzanne Hennet.

Je saisis cette occasion pour remercier tous mes clients de la confiance dont ils m'ont honoré et leur recommande tout particulièrement mon successeur.

**H. VENZIN**

Me référant à l'avis ci-dessus, j'avise la population de Delémont et environs que je ferai tout mon possible pour satisfaire mes clients et mériter leur confiance.

Ma devise: un travail bien fait pour un prix modique.

**S. HENNET**

**AUX MAGASINS DE COMESTIBLES**

### Serre 59

et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

- Traites du lac et Belles palées vidées
- Filets de perches
- Filets de soles
- Filets de carrelots
- Filets de dorschs
- Cabillauds
- Culisses de grenouilles
- Escargots
- Champignons de Paris frais
- Beaux poulets de Houdan frais
- Beaux poulets hollandais frais le kilo, 6.50
- Beaux petits coqs du pays
- Belles poules
- Beaux lapins frais du pays

Se recommande:

**F. MOSER**

Tél. (039) 2 24 54

On porte à domicile

**A LA CHAUX-DE-FONDS**  
1000 m<sup>2</sup> sur 4 étages  
EXPOSITION

Meubles  
Tapis  
Rideaux

Grenier 14

**LEITENBERG**

**ÉTAT CIVIL DU LOCLE**

5 Juin 1968

**Naissance**

Emery Cédric-Olivier, fils de Michel-André, mécanicien, et d'Hélène-Martine née Debons.

**Promesses de mariage**

Nisille Robert-Jacques, employé d'usine, et D'Alfonso née Peretti Vittoria-Maddalena. Humbert-Droz-Laurent Jean-Marie, carreleur, et Donat Maria-Luz.

**Mariages**

Eppner Gérard-Paul, micro-mécanicien, et Stoquet Marie-Lise-Christiane. Comte Michel-Pascal, ouvrier de fabrique, et Passera Anita.

**ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
5 Juin 1968

**Naissances**

Meier Stéphane-Laurent, fils de Jacques-Michel, monteur électricien, et de Marlène-Josette née von Allmen.  
Guyot Fabien, fils d'Eric-Alain, commerçant, et d'Odette-Germaine née Brandt.  
Renggli Anouk-Eliane, fille de Robert-Henri, horloger, et de Rose-Marie-Jacqueline née Piatti.  
Robert-Tissot Claude-Olivier, fils de Francis, spécialiste en instruments, et de Christiane née Isella.  
Sato Chiyo, fils de Tsuyoshi, cuisinier, et de Nobuko née Kataoka.  
Grezet Chantal, fille de Walther-René, horloger, et de Marylise née Rochat.  
Dubois-dit-Cosandier Heidi-Brigitte, fille de Frédy-Marcel, mécanicien, et de Claudine-Marguerite née Matile.  
Pécaut Muriel-Jacqueline, fille de Francis-Gilbert, horloger, et de Jacqueline née Saïd.  
Perret Fabienne-Marguerite, fille de Jacques-André, boucher, et de Margrit née Schwab.  
Garino Yann-Claude-Augustin, fils de Claude-Constant, géologue, et de Mady née Roulet.  
Di Stefano Sabrina-Luisa, fille d'Elvio, mécanicien, et de Giuliana née Proietti.

**Promesses de mariage**

Wäber Charles-André, galvanoplaiste, et Hülliger Susanna.  
Schlup Jean-Claude, ingénieur électrotechnicien, et Verity Pierrette-Suzanne.  
Gillardin Michel-Léon-Joseph, instituteur, et Mayor Monique.  
Plaschkes Michael-Ben-Gabriel, ingénieur ETS, et Mantel Marianne-Johanna.  
Hernandez Antoine, magasinier-vendeur, et Paris Francine.  
Petermann Ali, mécanicien, et Cornuz Marie-José.  
Greber Georges-André, mécanicien électricien, et Gauch Margrith.  
Cattin Serge-Gérard, copiste offset, et Walter Marie-Madeleine-Erica.

**Marlage**

Hengy Bernard-Oscar-Hermann, mécanicien, et Monnel-Madeleine-Alice.

**Décès**

Chatelain née Cattin Berthe-Charlotte, ménagère, née le 19 mars 1894, épouse de Paul-Henri (Progrès 5).  
Weiss Emile-Louis, né le 17 septembre 1902, célibataire (Sombaille 17).

Docteur **BORLE** médecin-dentiste de retour

**AUTO - ÉCOLE**  
**F. Freytag**  
Ruche 42 — Tél. (039) 3 28 05

**Saint-Blaise / Ne DIMANCHE 9 JUIN 1968**  
**MOTOCROSS**

avec la participation de:

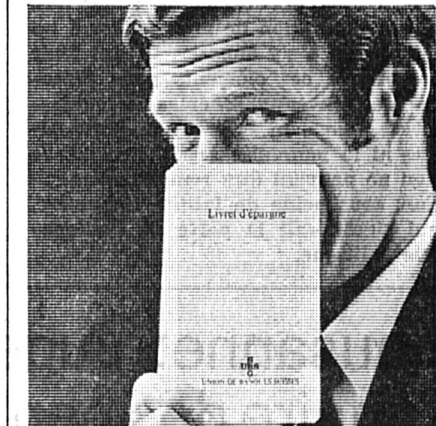
- OTTO WALZ (Allemagne)
- DICKINSON (Grande-Bretagne)
- BENZO STEFANO (Italie)
- LENO SOSTARIK (Yougoslavie)
- FRANSTEK STANEK (Tchécoslovaquie)
- BERTRAND (France)

**ÉPREUVE COMPTANT POUR LE CHAMPIONNAT SUISSE**

Essais dès 7 h. 45 — Courses dès 13 h.

**Faites lire votre journal**

## Une raison de plus d'avoir un livret d'épargne à l'UBS:



**3 3/4 % d'intérêt**

Épargner à l'UBS c'est être client d'une très grande banque. Les avantages sont nombreux. D'abord votre argent est entre de bonnes mains: nous vous offrons la garantie d'un milliard de fonds propres. Ensuite, nous sommes toujours là pour vous conseiller dans vos problèmes financiers. A l'UBS, vous épargnez plus que de l'argent.



**UNION DE BANQUES SUISSES**

## BULLETIN

## Derrière la façade

En 1957 la radio romande a consacré quelques émissions à une enquête sociale baptisée « Derrière la façade ». Répondant à quelques remarques, le responsable de l'enquête nous écrivait : « Avec vous, j'espère beaucoup que notre enquête aura ouvert les yeux à bon nombre de nos compatriotes, qui ignorent, ou veulent ignorer, les misères que cachent des façades qu'il faut parfois savoir démolir. » Un peu plus de dix ans ont passé. Aujourd'hui, c'est le plus jeune quotidien de Suisse qui commence la publication d'une enquête sur la pauvreté en Suisse.

Ces rappels périodiques de l'existence de larges couches de notre population souffrant de la pauvreté sont nécessaires car la mémoire des gens est courte, et, une nouvelle en chassant une autre, ils n'ont jamais le temps de penser aux moyens d'éliminer cette misère. En effet, les malheurs conjugaux d'une princesse, le match du siècle ou le mauvais traitement infligé à un troupeau de rennes ont déjà retenu leur attention et, lorsque des troubles sociaux aussi importants que ceux que nous avons connus ces jours occupent la première place de l'actualité, on peut sans risque annoncer qu'ils seront bientôt oubliés.

C'est contre ces oublis de faits essentiels que nous tenons à nous élever car les problèmes subsistent et le refus de les résoudre à froid oblige à des opérations à chaud qui pourraient provoquer dans le cas particulier, une dévaluation certaine des méthodes démocratiques.

Notre confrère « Tagwacht » interrogeait récemment le conseiller d'Etat bernois Adolf Blaser qui vient de fêter son soixantième anniversaire. Le problème qui le préoccupe le plus actuellement ? le vieillissement (Ueberalterung). Pour le directeur de la Santé publique du canton de Berne la forte augmentation du nombre et de l'âge des vieillards pose des problèmes d'assistance et de soins médicaux.

Pour la jeunesse les questions de formation sont aussi à l'ordre du jour, les événements nous l'ont rappelé d'une manière dramatique.

Il y aurait donc un bond en avant à faire le plus rapidement possible. Se contentera-t-on d'apaiser les esprits afin que chacun puisse partir tranquillement en vacances ?

CHARLES-F. POCHON.

## En marge des événements de France : Opinions syndicales

Dans les « Services publics - VPOD » (30.5.68) Camille Cardinaux cite un certain nombre de petits faits de notre vie économique, sociale et syndicale pour expliquer comment les syndicats ont parfois de la peine à faire entendre leur voix. En voici quelques exemples :

Dans les bulletins des officines spécialisées, dans les grands journaux

d'informations, dans la presse patronale, il nous est donné de lire presque journellement des mises en garde adressées au monde du travail et à ses organisations quant au risque que font courir à l'économie en général les revendications des syndicats.

— Si vous ne modérez pas vos prétentions, dit-on aux travailleurs, vous allez tuer la poule aux œufs d'or !

— Ce sont vos postulats relatifs à la réduction de la durée du travail qui ont contraint les employeurs à augmenter les effectifs de la main-d'œuvre étrangère.

— Les revalorisations de salaire renchérissent notre production et, par contre-coup, risquent de nous faire perdre des débouchés sur les marchés étrangers.

— Les travailleurs vivent au-dessus de leurs moyens. Ils consacrent une trop grande part de leur budget à la satisfaction de besoins factices...

Nous pourrions multiplier les citations.

## CONCLUSION

La conclusion ? Nous l'empruntons à André Ghelfi, rédacteur de la « Lutte syndicale - FOMH » (29.5.68) :

Pour nous, Suisses, il y a des leçons à tirer ! Dans notre pays qui connaît une prospérité constante, on constate que le patronat raidit ses positions au moindre ralentissement d'une évolution toujours à la hausse. Trop souvent, les parcimonieuses concessions accordées sont insuffisantes au regard des possibilités réelles. Trente ans de paix du travail n'ont pas fait beaucoup progresser la position sociale des travailleurs dans les entreprises qui restent des « chasses gardées » dignes d'un autre âge. Parce que les organisations syndicales ont décidé depuis si longtemps de pratiquer une politique de négociations collectives qui est à la base de la prospérité nationale, on feint de l'oublier et on ne leur accorde pas le mérite qui leur revient. Au contraire, on tente même d'utiliser l'engagement de respect de la paix sociale par les syndicats pour refuser des avantages qui sont, cela ne fait pas de doute, supportables aussi bien pour les employeurs que pour le pays.

Prenons garde que la paix du travail ne constitue pas un oreiller de paresse sur lequel, dans une béate prospérité, on sommeille doucement ; il pourrait y avoir des réveils cruels. Le calme plat ne doit pas faire oublier que la tempête peut surgir au moment où l'on s'y attend le moins et qu'il est préférable de ne pas attendre qu'elle déferle pour prendre des mesures de protection.

Les événements de la France gaulliste grande et stable sont un signal à ne pas oublier lors des prochaines négociations collectives qui se dérouleront dans le pays.

## Le « tour de compagnon » à l'ère atomique

Si l'on dirige, comme le fait actuellement M. Rosenblatt de Hambourg-Harbourg, la société allemande de compagnonnage des charpentiers et des couvreurs, il faut être capable de jouer — même à contre-cœur — le rôle d'un comptable.

C'est surtout maintenant que cet artisan de 70 ans, qui en tant que charpentier a roulé sa bosse pendant 10 ans, se sent plutôt comme un employé de bureau : il est actuellement en train d'organiser la réunion européenne des charpentiers, maçons et couvreurs qui se tiendra à Paris.

Avec le « baluchon de Charlottenbourg » sous le bras et beaucoup de romantisme à l'âme, 136 vétérans du bâtiment qui ont jadis, selon l'usage, fait leur tour de compagnon, prendront en juin le train pour se réunir dans la capitale française. Cinquante d'entre eux viendront de Hambourg — dans leurs costumes traditionnels en velours noir et blanc et avec leur chapeau à larges bords.

Cette rencontre internationale aux bords de la Seine montre une fois de plus que la pensée cosmopolite caracté-

térise ces hommes qui paraissent si rudes. Après avoir franchi maintes frontières au cours de leur compagnonnage pour gagner leur pain dans divers pays, ces artisans ont été les premiers à établir des contacts internationaux après la seconde guerre mondiale.

Longtemps avant la réconciliation officielle entre la France et l'Allemagne, les compagnons des corporations ont organisé des rencontres dès le début de l'année 1950 pour renouer avec les anciennes traditions et pour échanger leurs expériences.

« Nous n'avons jamais connu le nationalisme. Ceux qui font partie de nos rangs n'ont plus l'esprit étroit », affirme M. Rosenblatt, originaire de Wrocław.

La société de compagnonnage des charpentiers et couvreurs entretient des sections dans 38 villes de la République fédérale, et une à New York. M. Rosenblatt s'est proposé de conserver les traditions séculaires de ce groupe d'artisans.

Tiré des « Lübecker Nachrichten », 8 mai 1968.

## Pourparlers suiso-argentins

M. Real, qui dirige une délégation financière argentine actuellement en Suisse, a déclaré qu'il s'agit avant tout d'adapter les conditions faites pour l'octroi des crédits « Standby » à l'Argentine, à la situation économique et financière de celle-ci, qui s'est, entre-temps, particulièrement améliorée.

Parlant plus particulièrement de la situation économique de son pays, M. Real a précisé que la balance des paiements de l'Argentine est devenue active en raison de l'augmentation considérable des exportations et, surtout, de celles des céréales et de la viande. D'autre part, le renchérissement a été beaucoup moins marqué qu'auparavant. En effet, alors que dans les quatre premiers mois de 1967, la hausse du coût de la vie avait été de 9 %, elle n'a plus été que de 2 %, par la suite.

M. Real a parlé également du placement d'un nouvel emprunt éventuel en Suisse.

## AVENIR ☆ RÉALITÉS ☆ AVENIR ☆ RÉALITÉS ☆ AVENIR

## COLLABORATION

Trois journaux politiques zurichois, de tendances différentes, publient deux fois par semaine un supplément commun d'offres d'emplois. Ils réservent ainsi un tirage élevé aux annonceurs et concurrencent leurs confrères mieux dotés. Ces trois journaux sont « Die Tat » (Alliance des indépendants), « Neue Zürcher Nachrichten » (catholique) et « Volksrecht » (socialiste). Le nom du supplément : « Zürcher Stellenring ».

## UNE PRESSE « CLANDESTINE »

Comment rendre en français le terme d'« Undergroundpress » déjà familier à toute une jeunesse anglo-saxonne ? « Clandestin » entre guillemets nous semble admissible. Le premier de ces journaux paraissant en Suisse est bimensuel. Il s'appelle « Hotcha! ». Il se propose d'organiser prochainement des meetings. Cinq numéros ont déjà paru et ceux qui l'achètent n'hésitent pas à payer cher (1 fr. pour quatre pages) une feuille qui ne ressemble à aucune autre paraissant dans notre pays.

## L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR

La jeunesse du Parti du travail de Zurich semble prendre la succession de Fritz Brupbacher qui fut exclu successivement du Parti socialiste et du Parti communiste à cause de ses idées et de son action libertaires. On a déjà relevé la condamnation dans la « V. O. » des idées du député Franz Rueb. Or le groupe de jeunes s'intitulant « Antiautoritären Jungen Sektion der PdA » (Jeune section antiautoritaire du Parti du travail) vient de publier un pamphlet dans le meilleur style « hippy ». Comme imprimeur, nous lisons, Imprimeries (sic) Coopérative du Pré-Jérôme, Genève.

## RÉSERVES DE COMMANDES

A la fin de mars 1968, les carnets de commande de l'industrie suisses des machines s'étendaient, en moyenne, jusqu'à 7,2 mois (à la fin de 1967 : 7,1 mois ; à la fin de mars 1967 : 7,6 mois).

## NOUVELLES STRUCTURES SYNDICALES

Le congrès de la Confédération internationale des ouvriers de la métallurgie a prévu de nouvelles structures syndicales. Nous détachons ces indications d'une information d'agence :

« En lieu et place des groupes professionnels actuels, le principe du syndicat d'industrie doit apparaître comme le partenaire idéal dans la négociation. Le mouvement de concentration dépassant les limites nationales de l'économie, il faut que les syndicats s'organisent eux aussi par-delà les frontières des pays pour uniformiser leurs revendications de salaires et de conditions de travail dans les diverses branches d'industries. »

## DEUX MILLIONS DE « ZURICHOIS »

Il convient de mettre le lieu d'origine entre guillemets car dans l'exposé fait à la presse par les responsables de la planification régionale zurichoise on a souligné que cette planification dépassera les frontières du canton puisqu'elle représentera un quadrilatère dont les angles seront Brougg, Wohlen, Ziegelbrücke et Bülach.

En 2000, sur une population suisse de 10 millions d'âmes, les Zurichois et leurs voisins immédiats seront environ 2 100 000.

Six groupes régionaux d'étude sont à l'ouvrage et un plan général est maintenant préparé pour la quasi-totalité du canton de Zurich.

## BON SIGNE

Pour la première fois depuis 1966, la main-d'œuvre étrangère a augmenté en République fédérale allemande. Sur les 950 000 étrangers travaillant dans l'industrie allemande, il y a plus de 250 000 Italiens et plus de 100 000 Grecs, Turcs et Espagnols. Les autres nationalités ont moins de 100 000 représentants chacune. La reprise du travail chez nos voisins du nord se confirme.

## POUR ÉVITER CELA

En janvier 1968 le « Monde du Travail libre », mensuel de la CISL faisait précéder un article sur un progrès réalisé dans les usines Firestone de notre pays, par la note suivante :

« Dans le précédent numéro de notre magazine, un article décrivait la situation syndicale au Libéria. On pouvait y lire que les grandes compagnies étrangères, la Firestone en tête, étaient à la base des difficultés qu'éprouvent les syndicats de ce pays. Nous sommes heureux de reproduire ici une information provenant de Suisse qui démontre que les conditions des travailleurs ne sont pas aussi désavantageuses dans toutes les filiales de cette société internationale. »

## UNE CRÉATION ET DES DISPARITIONS A PRÉVOIR

Commentant la création du fonds « Globinvest », le journal « Finanz und Wirtschaft » (1<sup>er</sup> juin 1966) relève qu'il n'y a plus eu d'émissions nouvelles de cette ampleur depuis près de six ans. Le même journal publie un supplément sur les fonds d'investissement et rappelle que certains noms ont disparu depuis l'an dernier. Il ajoute qu'un assainissement est en cours dont l'issue n'est pas encore prévisible.

## DIVISER POUR RÉGNER

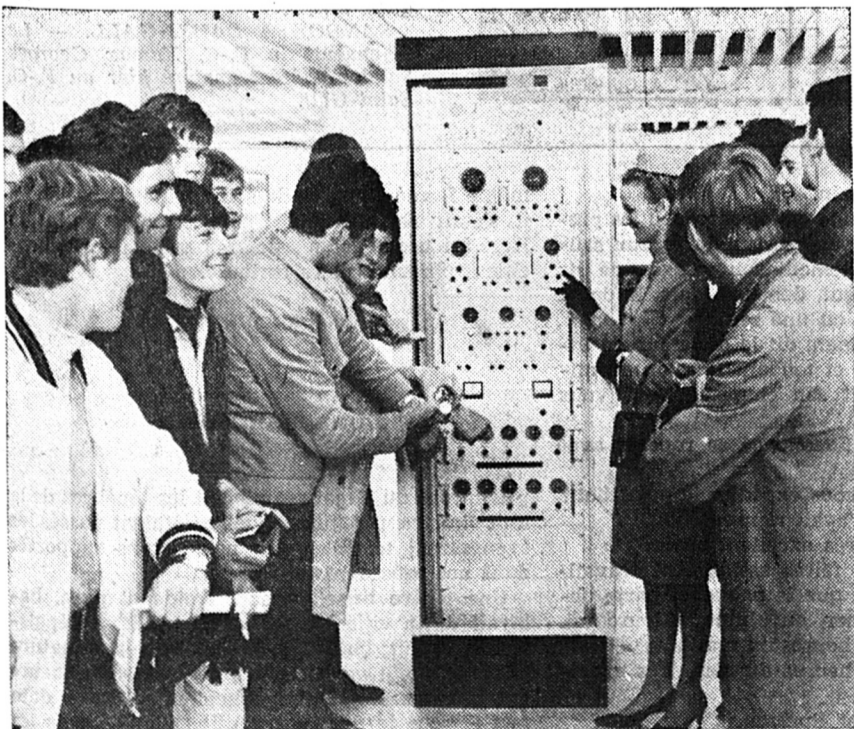
La vieille tactique patronale n'a pas disparu. Alors qu'une vive opposition est faite aux revendications du personnel fédéral et qu'un référendum se prépare, les maîtres imprimeurs (en tout cas en Suisse allemande) ont essayé d'influencer les typographes (n'ajoutons pas syndiqués car ce serait un pléonasme) en leur écrivant qu'ils sont privilégiés par rapport au personnel fédéral en matière de revalorisation des salaires.

## UN MILLIARD EN 1977

Voilà l'objectif des Grands Magasins Globus. Il s'agit évidemment de chiffre d'affaires. Celui-ci se monte actuellement à 381 millions de francs. Les investissements à faire pour cette progression sont chiffrés à 400 millions de francs.

## A PROPOS D'APPRENTISSAGE

Conclusion d'un article publié par M. J.-P. Buchel dans l'édition genevoise de « Construire » (22 mai 1968) : « Nous pensons que le temps n'est pas loin où les grandes entreprises devront prendre des décisions importantes si leurs appels ne sont pas entendus et si n'est pas abandonné le principe sacro-saint des méthodes traditionnelles qui ne correspondent plus aux nécessités de l'apprentissage moderne. Il faut que les responsables reviennent à l'apprentissage pour que les jeunes d'aujourd'hui, dont l'entreprise aura besoin demain, trouvent plaisir et soient fiers d'apprendre un métier plutôt que d'aller grossir les rangs des manœuvres « technologiques » de demain. »

Au 1/10 000<sup>e</sup> de seconde par année !

Désormais, dès leurs premiers pas sur le territoire de Genève, à l'aéroport, les visiteurs liront l'heure exacte au 1/10 000<sup>e</sup> de seconde par année. C'est la maison Patek Philippe, de Genève, qui a tenu à contribuer à la plus récente réalisation de la République et Canton de Genève, en offrant sa centrale horaire la plus perfectionnée du monde. Cette horloge mère commande toutes les horloges de l'aéroport. Elle est équipée de trois bases de temps (trois oscillateurs à quartz vibrant 10 000 fois par seconde) et réglée automatiquement si nécessaire par le signal horaire de l'émetteur de Prangins. De plus, cette centrale horaire comprend des dispositifs d'autosurveillance qui assurent automatiquement la continuité de marche de l'installation. Notre photo: Des visiteurs devant l'horloge.

PROGRAMMES



D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football La Yougoslavie et l'Italie finalistes

Véritable coup de théâtre à Florence, où la Yougoslavie a battu l'Angleterre, et solution injuste pour l'URSS à Naples, où il a fallu le tirage au sort pour qualifier l'Italie...

lontaires ou non, et fut marqué par des duels particulièrement sévères entre les attaquants des deux équipes et les défenseurs chargés de les marquer...

en demi-finale du championnat d'Europe des nations. Ce résultat (1-0) est d'autant plus remarquable que, dès la cinquième minute de jeu, les Yougoslaves se trouvèrent virtuellement privés de leur stratège Osim...

RADIO Jeudi 6 juin 1968 SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de seize heures...

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club...

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour champagne...

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

TV ROMANDE

Jeudi 6 juin 1968 18.00 Entrez dans la ronde. 18.20 Quelques aspects d'une vie...

TV FRANÇAISE

Jeudi 6 juin 1968 1re chaîne. — 16.30 Jeudimage. 18.55 Chemins de la vie...

2e chaîne. — 19.40 Actualités - Sports. 20.00 Trésors. 20.08 Pages choisies...

Vendredi 7 juin 1968 1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 15.00 Actualités. 15.05 TV scolaire.

ITALIE—URSS, 0-0. — A Naples, il a fallu procéder au tirage au sort pour connaître le qualifié...

YUGOSLAVIE — ANGLETERRE, 1-0. — A Florence, la Yougoslavie, qui n'avait même pas participé au tour final de la coupe du monde 1966...

CONVOICATIONS DU PARTI

Athlétisme

Hubacher deux fois vainqueur

Grâce à la SEP Olympic, un important meeting a pu être organisé hier soir au Centre sportif de la Chaux-de-Fonds...

14 m. 42; 3. Schneider (Olympic), 14 m. 28; 4. Guyot (Sochaux), 13 m. 71. 1000 m. seniors: 1. Borowski (Sochaux), 2' 31"5...

400 m., première série: 1. Bertin (Sochaux), 51"2; 2. Cattin (Olympic), 52"8; 3. Fleury (Delle), 55"2; 4. Casanova (Besançon), 56"8...

CANTON DE NEUCHÂTEL

GROUPE DES DÉPUTÉS Jeudi 6 juin, à 19 h. 30, au Buffet de la Gare de Neuchâtel...

NEUCHÂTEL: Séance du Comité de section. — Lundi 10 juin 1968, à 20 h. 15, à l'Hôtel City...

NEUCHÂTEL: Assemblée du parti. — Jeudi 13 juin, à 20 h. 15, à l'Hôtel City (grande salle)...

CANTON DE GENÈVE

CAUCUS DU GRAND CONSEIL. — Jeudi 6 juin à 20 h. 30, Terrasse. Pour députés et conseillers d'Etat...

TOUS LES MERCREDIS de 17 h. à 19 h., le service social est ouvert au secrétariat du PSG.

CAROUGE: Assemblée générale. — Mercredi 12 juin, à 20 h. 30 précises au local, rue de la Filature 23 (salle annexe du Café du Poids Public)...

CANTON DE VAUD

LAUSANNE: Assemblée ordinaire du parti. — Mercredi 12 juin, à 20 h. 15, salle 4, de la Maison du Peuple...

PULLY: Groupe du Conseil communal, lundi 10 juin, à 20 h. 15, Café de la Comète.

MONTREUX: Fête du printemps. — Le Parti socialiste montreuvis organise cette fête sous le Marché couvert, samedi 8 juin, dès 20 h, et dimanche 9 juin, dès 15 h. Grand bal avec l'orchestre Geo Rythm...

NYON. — Vendredi 7 juin, à 20 h. 15, salle de l'Hôtel de Ville de Rive, fraction du Conseil communal et préparation de la kermesse.

MILAN. — Les polices italienne et suisse, assistées de l'Interpol, viennent de lancer une vaste opération « anti-stupéfiants », en Lombardie et au Tessin.



LA MAS-HORCA ROMAN DE GUSTAVE AIMARD

— Non pas tout, señor ministre, répondit Rosas, en se renversant sur le dossier de sa chaise et fixant ses regards sur le visage de l'homme dont il semblait vouloir sonder la conscience...

qu'il eût parlé, avait acquis la conviction qu'il ignorait, en effet, ce que, lui, avait tant d'intérêt à connaître et qui était l'unique motif pour lequel il l'avait mandé en sa présence...

manger un pli à la main. Rosas l'ouvrit. A peine eut-il parcouru les premières lignes, qu'une expression de fureur sauvage traversa si subitement son visage que sir Walter, qui s'en aperçut, demeura dans le doute si c'était une illusion ou une réalité...

même fermé la porte de son cabinet, dans lequel il s'était renfermé, il marchait avec agitation livré à toute la fougue de ses passions qui débordaient par une colère furieuse...

XI

DONA MARCELINA

(A suivre)

La Chaux-de-Fonds

# Après l'attentat perpétré contre R. Kennedy

C'est avec consternation et dans la stupeur générale qu'on a appris l'attentat dont a été victime Robert Kennedy. Après les circonstances extraordinaires qui ont suivi l'assassinat de son frère John Kennedy, le doute, qui s'est implanté depuis cinq ans dans l'esprit de tous ceux qui voudraient comprendre et n'arrivent pas à le faire, s'est renforcé au fur et à mesure des déclarations du procureur Garrison, dont les accusations ne sont démenties que très partiellement par les organes officiels.

Après l'assassinat du pasteur Martin Luther King, dont l'auteur ou les auteurs n'ont jamais été retrouvés, malgré quelques arrestations de façade aussitôt démenties, on aurait pu s'attendre à ce que la protection des leaders politiques fût renforcée. Il faut croire que non, puisque le président Johnson annonçait mercredi

que de telles mesures allaient être prises en faveur des candidats à la présidence. A nouveau, les informations sur le nouvel attentat sont diffusées avec une sorte d'incohérence, laissant la voie libre à un nouveau mystère. On a parlé de deux coups de feu pour en arriver à huit. On a annoncé que Robert Kennedy avait été blessé à une hanche, alors qu'en réalité il avait été atteint au cerveau. Une femme avait été également blessée, puis on annonçait trois blessés supplémentaires. L'affolement bien compréhensible n'explique pas ces contradictions, pas plus qu'il n'explique le fait d'annoncer tantôt une arrestation, tantôt deux.

D'emblée, le tueur est décrit comme un être indéfinissable, ce qui, après les attentats précédents, peut donner lieu à n'importe quelles suppositions. Espérons que la suite des événements apportera une certitude, et non un mystère à ajouter aux autres. Etrange pays que les USA, où la civilisation n'exclut pas la violence, où l'on veut lutter par la force contre certaines idéologies.

Il n'en reste pas moins que le nouveau malheur qui frappe la famille Kennedy est plus que navrant et n'honore pas notre civilisation, qui cache trop souvent plus de turpitude que de véritable valeur morale.

Eugène MALEUS.

**AU TRIBUNAL DE POLICE.** — Sous la présidence de M. D. Blaser, le tribunal a infligé des amendes qui n'excèdent pas 40 fr.

**LES PREMIERS SECOURS SONT INTERVENUS.** — Les P.S. sont intervenus aux environs de minuit, à la rue Fritz-Courvoisier 18, pour éteindre un début d'incendie. Les dégâts sont minimes.

**COLLISIONS.** — Hier, à 16 h. 40, deux voitures se sont accrochées à l'intersection de l'avenue de la Gare et de la rue Daniel-JeanRichard. Dégâts matériels aux deux véhicules.

● A 19 h. 15, deux voitures se sont heurtées à l'intersection de la rue de la Charrière et de la route de Biaufond. Légers dégâts matériels.

## Vu... Lu... Entendu...

A La Chaux-de-Fonds, la police vient d'installer une signalisation lumineuse au boulevard de la Liberté, très fréquenté par les écoliers. Cette innovation fort utile a été chaleureusement accueillie.

Hélas! alors que nous nous promenions, mercredi après midi, nous avons vu un groupe de jeunes gens à vélomoteur s'amuser à presser au passage le bouton déclenchant le feu rouge, si bien qu'il se formait de longues files de voitures.

Espérons qu'on mettra rapidement fin à ce jeu stupide.

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

### Neuchâtel:

#### Sursis pour un objecteur

Jean-Marc Berberat, soldat sanitaire, âgé de 25 ans, domicilié aux Breuleux, a comparu hier devant le Tribunal militaire de division 2, siégeant à Neuchâtel sous la présidence du colonel Lenoir. M. Berberat, objecteur de conscience pour motifs religieux, a refusé d'accomplir un cours de répétition et de se présenter à une inspection. Le tribunal l'a condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis et aux frais.

En outre, le tribunal a infligé quatre mois de prison (moins 28 jours de préventive), le paiement des frais et la dégradation au sergent-major P.-L. M., 25 ans, de Blonay, qui avait commis plusieurs vols au service et provoqué du scandale. Enfin, le fusilier F. B., 21 ans, de La Chaux-de-Fonds, a été condamné à vingt jours de prison (réputés subis par la préventive) avec sursis et aux frais pour diverses infractions.

**NEUCHATEL: Prochinois acquittés.** — Deux jeunes gens D. L. et D. R. qui avaient distribué dans la rue la revue prochinoise « Octobre », ont comparu devant le Tribunal de police. Ils ont été acquittés, seule la distribution de tracts étant interdite sur la voie publique.

**NEUCHATEL: Conférence d'un journaliste israélien.** — M. Mordekhai Nahumi, rédacteur de politique internationale au quotidien « Al Hamishar », de Tel-Aviv, a donné hier soir à Neuchâtel une conférence remarquée sur les possibilités de négociations existantes entre Arabes et Israéliens, en vue de la solution d'un conflit vieux de vingt ans.

### SAINT-BLAISE

**13e motocross international, dimanche 9 juin 1968.** — C'est dimanche que se disputera à Saint-Blaise le 13e motocross international de Saint-Blaise, organisé par le Moto-Club. Cette année encore, plusieurs coureurs étrangers, parmi lesquels des champions de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie, de France, d'Angleterre et d'Italie, seront opposés en catégorie internationale à l'élite des coureurs suisses. Belle affiche en catégorie nationale dans des épreuves comptant pour le championnat suisse, où près d'une trentaine de coureurs sont inscrits, de même qu'en catégorie débutants. De belles empoignées en perspective sur le circuit des Fourches. Rendez-vous, dimanche 9 juin, à Saint-Blaise.

## Interview exclusive

# Les jeunes et la société en Yougoslavie

II \*

— En 1967, plusieurs milliers de personnes ont quitté ou ont été exclues de la LCY (Ligue des communistes de Yougoslavie), et parmi eux, beaucoup de jeunes. Pourquoi?

— La plupart a démissionné. Les raisons sont très diverses: divergences idéologiques, conflits personnels, directions d'usine et la question des cotisations qui sont considérées comme étant très élevées.

— Est-ce que la réorganisation de la LCY va dans le sens des souhaits exprimés par les jeunes?

— Il y a au sein de la ligue 12,6 % de membres âgés de dix-huit à vingt-cinq ans. Ils sont favorables et travaillent activement à cette réorganisation. Ce sont eux qui réclament un changement de direction des méthodes employées.

— La Yougoslavie compte la plus grande proportion d'étudiants de tous les pays européens. Les syndicats yougoslaves ont suggéré de réduire le nombre des hautes écoles puisque votre économie ne peut absorber tous les cadres qui en sortent. Qu'en pensez-vous?

Nous avons, en Yougoslavie, presque deux cent mille étudiants inscrits dans les différentes universités. Le problème qui se pose ne serait pas résolu en fermant les portes des facultés. J'estime que notre économie pourrait, si elle le désirait, absorber les cadres hautement qualifiés qui en sortent. Beaucoup de postes sont occupés par des personnes moins qualifiées que leurs cadets.

Tous les investissements consacrés à l'éducation sont des investissements utiles.

— Les étudiants aspirent à jouer un rôle actif au sein de la société autogestionnaire au sein de laquelle, disent-ils, ils n'ont que peu de droits. Quel est votre avis?

— Je ne dirai pas qu'ils ont peu de droits. En tant que juriste, je trouve qu'ils en ont beaucoup. Notre constitution et les statuts des écoles et des facultés leur donnent la possibilité de participer à l'autogestion. Ce n'est pas une question de droits, mais de savoir se servir de ces droits. Le but de l'UJY est justement de mobiliser le plus possible de jeunes afin de leur permettre de prendre une part beaucoup plus active dans l'autogestion. Les dispositions juridiques existent, il suffit de les appliquer.

— Où en est l'autogestion?

— Le processus de développement

de l'autogestion se poursuit en Yougoslavie. Il permet toujours plus à l'individu de s'exprimer librement et de prendre part d'une manière plus concrète aux décisions économiques et politiques dans les entreprises et les communes. Une très grande majorité de la population soutient cette action. Le développement de l'autogestion, c'est le développement du socialisme dans notre pays.

— Une nouvelle gauche se manifeste sur la scène politique mondiale. Y a-t-il en Yougoslavie des personnes qui s'inspirent de ces idées?

— Nous parlons beaucoup de la nouvelle gauche en Yougoslavie, en ce sens que nous pensons qu'elle s'inspire de notre expérience. Les idées de la nouvelle gauche sont, dans une certaine mesure, déjà appliquées chez nous. Notre pratique a été très significative. Nous avons enregistré beaucoup de succès, des problèmes et des erreurs aussi, ce qui est tout à fait normal. Certaines tendances gauchistes existent dans la LCY, chez les étudiants et parmi la jeunesse. Elles aimeraient travailler d'une manière plus rapide, ce qui est difficile. Ces tendances ne peuvent trouver la voie qui leur permettrait de mettre leurs théories en application.

— Quel est votre opinion au sujet de la création d'un deuxième parti en Yougoslavie?

— De par la Constitution, notre système socio-politique est basé sur l'inexistence de parti. La LCY n'est pas un parti dans le sens pratique du mot. Le parlementarisme des partis a montré son inefficacité. Les jeunes surtout réclament son changement. Cette opposition n'est pas représentée dans les parlements, mais elle existe dans les sociétés. Le système bipartiste en Yougoslavie serait un pas fait en arrière.

— Les jeunes Yougoslaves sont-ils intéressés par la nouvelle orientation de la Tchécoslovaquie?

— Les jeunes yougoslaves soutiennent le processus de démocratisation qui a été amorcé en Tchécoslovaquie. Ce qui est intéressant et tout à fait nouveau, c'est le fait que cette démocratisation est en grande partie inspirée par les jeunes tchèques et slovaques eux-mêmes. La jeunesse yougoslave a beaucoup de sympathie et a pris une position active de soutien à leur égard.

J.-Cl. PRINCE.

\* Voir notre numéro du 4 juin (éd. neuchâteloise et jurassienne) et du 5 juin (éd. vaudoise et genevoise).

## CHRONIQUE JURASSIENNE

**NODS: Le télésiège a repris son activité.** — Le télésiège Nods—Chasselard a repris son activité journalière selon l'horaire d'été, du 1er juin au 30 septembre de 9 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. Les prix d'été réduits sont en vigueur.

**DELEMONT: Bénéfice.** — Les comptes de la commune pour 1967 se bouclent par un bénéfice de 382 355 francs, alors que le budget prévoyait seulement un excédent de recettes de 29 300 fr.

**UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE: Stages 1968.** — Rappelons les deux stages qu'organise l'Université populaire:

1. **Colloque Gonthal.** M. Gonthal analysera le structuralisme. Issue des deux courants mathématique et linguistique, la notion de structure a débouché actuellement dans tous les domaines. La mode (il y en a aussi une dans le domaine de la pensée) est à la structure. Date et lieu du colloque: du 15 au 17 juillet prochain, à Delémont.

2. **A la découverte de la nature.** avec M. L.-P. Mesnil, directeur du Commonwealth Institute of Biological Control, à Delémont. Date et lieu: du 18 au 20 juillet, à Delémont.

**Renseignements complémentaires:** M. J.-M. Moeckli, Porrentruy, tél. 066 620 80; M. M. Wehrli, Moutier, tél. 032, 93 25 09.

**BERNE: Le procès des Béliers renvoyé.** — On apprend à la Cour pénale du district de Berne que le procès pénal contre 39 membres du groupe Bélière, groupe de jeunes séparatistes, qui devait s'ouvrir le 17 juin prochain à Berne, a été renvoyé « sine die ». Les manifestations devant le Palais fédéral à l'occasion de la réception du Nouvel-An du corps diplomatique, le 10 janvier 1967, étaient à l'origine de ce procès, contre lequel le Rassemblement jurassien avait vivement protesté mardi.

## Cela s'est passé dans notre pays

**BALE: Pas escroc, schizophrène!** — Un homme de quarante ans, bien que reconnu coupable de faillite simple, d'escroqueries par métier et de vols n'a pas été condamné mais sera interné en vertu de l'article 14 du Code pénal. Il vivait sur un grand pied, se faisant passer pour architecte, et commettait des escroqueries pour soutenir son train de vie.

Lorsque l'accusé ne vit plus d'issue, il se laissa hospitaliser dans une clinique psychiatrique et sur le conseil de son tuteur, il se déclara insolvable.

En vertu d'un rapport du psychiatre il a été reconnu schizophrène et le procès a été cassé.

**ZURICH: Passante tuée.** — Mercredi à Zurich, à la rue de Bellerive, M<sup>me</sup> P. Stuber, de Zollikon, traversait la route sur un passage pour piétons, un taxi lui ayant accordé la priorité. Une autre voiture, dont le conducteur a dit n'avoir pas eu la visibilité suffisante, continua sa route, dépassant le taxi. Elle a happé M<sup>me</sup> Stuber, qui fut tuée sur le coup.

**GRAENICHEN: Tué par un flobert.** — Cinq jeunes gens jouaient un tir au flobert dans un jardin de Ruetihof, près de Graenichen (AG), lorsqu'un coup de feu partit. Il toucha le jeune W. Thomet, âgé de quinze ans, qui est décédé lors de son transfert à l'Hôpital d'Aarau.

MAISON DU PEUPLE  
LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 15 juin 1968,

à 20 h. 15

# FÊTE ROMANDE DES CHORALES OUVRIÈRES

Soirée de gala avec ARLETTE ZOLA, vedette suisse de la chanson

Dès 23 h. 30 Danse avec l'orchestre NINOS FLORIDAS

Dimanche 16, à la Salle de musique, CONCOURS dès 8 h. 30; à 14 h., cortège en ville; à 14 h. 30, chœurs d'ensemble. Entrée libre à la Salle de musique

# maintenant gratis 50 points coop par tranche de Fr. 10.— sur tous achats dans nos magasins

*taillez-vous la part du lion!*



Lausanne

## CHRONIQUE VAUDOISE

### L'ADIL s'installe à l'avenue d'Ouchy

L'Office du tourisme de notre ville, fondé en 1932, a officiellement inauguré ses locaux au N° 60 de l'avenue d'Ouchy, en présence de nombreuses personnalités de la ville, du canton, ainsi que des diverses organisations touristiques.

L'Association des intérêts de Lausanne quitte donc l'immeuble de l'avenue Benjamin-Constant, qu'elle occupait jusqu'ici. L'ancien siège abritera encore le service des congrès, Lausanne-Tours et Swiss Welcome Tours.

Avant de parcourir les lieux, les invités purent entendre MM. Jean Perret, président de l'ADIL, et Paul-Henri Jaccard, directeur, qui ont re-

tracé l'historique de cette organisation et sa signification quant à l'avenir touristique de la ville.

Outre les bureaux d'accueil et de renseignements, le centre d'Ouchy comprend le secrétariat général, la direction, le service de comptabilité et de presse et propagande, le secrétariat de la Société des hôteliers de Lausanne-Ouchy.

A l'occasion de cette journée, deux jolies hôtesses avaient revêtu leur nouvel uniforme orange, dont l'élégance n'échappera pas à nos hôtes qui pourront s'arrêter dans ce « port d'attache du sourire et de l'information » pour mieux préparer leur séjour dans nos murs. K. Sch.

## CHRONIQUE GENEVOISE

### Pourquoi cette consternation de la Société suisse des entrepreneurs?

La Société suisse des entrepreneurs a fait parvenir à la presse un communiqué dans lequel elle exprime sa « consternation de l'appui que Lucien Tronchet, président de la FOBB, section de Genève, a cru devoir apporter aux jeunes manifestants du mouvement du 17 mai ».

« Il n'est pas admissible, dit la SSE, que Lucien Tronchet se solidarise publiquement avec des jeunes gens qui affectent la paix du travail ».

Comme l'action générale menée par les apprentis et les étudiants dépasse totalement le cadre des professions particulières, il semble que le patronat essaie d'utiliser la SSE comme moyen d'intimidation contre notre ami Lucien Tronchet, en faisant intervenir la SSE qui n'a été aucune-ment mise en cause dans les revendications et les actions précitées.

### Cela est arrivé

#### GROTTES

Divers projets de loi sont déposés sur le bureau du Grand Conseil et du Conseil municipal en vue de la rénovation du quartier des Grottes. Ces projets ont pour but de créer un organisme, vraisemblablement une fondation, chargé d'étudier et de réaliser l'aménagement du quartier. Le problème du relogement des habitants du quartier est dès lors posé. Des solutions ont déjà été étudiées, soit pour un relogement à l'intérieur soit à l'extérieur des Grottes. La durée des études est estimée à trois ans, ce qui devrait donner tout le temps nécessaire pour résoudre la question du relogement des habitants, en majorité à revenus très modestes.

#### PNEUMATIQUES

Il paraît, d'après le Conseil administratif que « les assurances ne considèrent pas les pneumatiques comme une matière inflammable et les entrepôts de ce genre ne donnent pas lieu à une surprime ». C'est ce qui a été répondu à Claude Bossy, conseiller municipal socialiste, qui s'étonnait de l'entrepôt de marchandises d'un marchand de pneumatiques dans la cave du Centre de loisirs des Pâquis. Le bowling de Plainpalais serait-il déjà oublié? Il a pourtant fait assez de morts.

### Ceci arrivera

#### DENTS

Le cabinet dentaire ambulante de la clinique dentaire ne suffit plus. Comme il reste très longtemps dans chaque agglomération, le circuit est trop long. C'est Henri Rosselet, député socialiste, qui le signale. Deux mesures vont être prises pour remédier à cet état de choses: un second cabinet dentaire ambulante va être mis en fonction et dans les grandes communes suburbaines des cabinets dentaires fixes seront installés. Ils fonctionneront à plein temps avec un dentiste attitré et une aide, détachés de la clinique.

#### KERMESSE

Samedi et dimanche aura lieu la kermesse de Thonex, avec Arlette Zola et Jo-Johnny, ainsi que d'autres artistes.

Le même week-end aura lieu la fête de la Fédération musicale genevoise (campagne), à Vernier. Au programme, l'illumination du village de Vernier, des concerts itinérants, un bal, un cortège, de la restauration, de la bonne humeur.

Il nous semble que sur le plan social, nous avons lu à de nombreuses reprises dans la presse syndicale, des mises en cause de la « Paix du travail ».

La semaine dernière, les journaux de diverses fédérations syndicales, diffusaient un article d'A. Ghelfi, dont nous extrayons ce qui suit:

« Trop souvent, les parcimonieuses concessions accordées sont insuffisantes au regard des possibilités réelles. Trente ans de paix du travail n'ont pas fait beaucoup progresser la position sociale des travailleurs dans les entreprises qui restent des « chasses gardées » dignes d'un autre âge. Parce que les organisations syndicales ont décidé depuis si longtemps de pratiquer une politique de négociations collectives qui est à la base de la prospérité nationale, on feint de l'oublier et on ne leur accorde pas le mérite qui leur revient. Au contraire, on tente même d'utiliser l'engagement de respect de la paix sociale par les syndicats pour refuser des avantages qui sont, cela ne fait pas de doute, supportables aussi bien pour les employeurs que pour le pays.

» Prenons garde que la paix du travail ne constitue pas un oreiller de paresse sur lequel, dans une béate prospérité, on sommeille doucement; il pourrait y avoir des réveils cruels. Le calme plat ne doit pas faire oublier que la tempête peut surgir au moment où l'on s'y attend le moins et qu'il est préférable de ne pas attendre qu'elle déferle pour prendre des mesures de protection.

Comme on le voit, la Paix du travail est discutable, dans les milieux syndicalistes comme au-dehors. Ce sont surtout les jeunes qui dénoncent son caractère de frein des buttes ouvrières.

Ce n'est pas en empêchant la discussion qu'on trouvera des solutions équitables aux problèmes qui vont en s'amplifiant.

En tout premier lieu, il semble urgent que les dirigeants patronaux comprennent que l'opinion publique ne saurait tolérer que des responsables syndicaux soient baillonnés au mépris des droits essentiels de la liberté d'opinion et de la liberté d'expression. Les différentes pressions qui se font sentir actuellement sur Lucien Tronchet démontrent bien que celui-ci a su toucher le talon d'Achille du patronat. Quand on a peur, on perd ses moyens.

C. A.

### Université de Genève

#### Manifestations du DIES ACADEMICUS

Concert de la Chorale universitaire et du Collegium academicum

au Victoria-Hall, dimanche 9 juin 1968, à 20 h. 30

TRIPLE CONCERTO pour piano, violon et violoncelle, de L. van Beethoven, avec le concours d'Oswald Russel, pianiste; Marina Vukcevic, violoniste; Guy-Claude Burger, violoncelliste.

MESSE EN DO pour soli, chœur et orchestre, de L. van Beethoven, avec le concours d'Anne Evans, soprano; Katherine Pring, alto; Pierre-André Blaser, ténor; Keith Darlington, basse.

Direction: Chen Liang-Sheng.

Billets en vente à l'Université et au Grand Passage.

## VAUD

## Lausanne

## Distributeurs automatiques de billets mis en service à la gare

Poursuivant leur programme de rationalisation, les CFF viennent d'installer dans les sous-voies de la gare de Lausanne deux groupes de distributeurs automatiques de billets, pourvus de changeurs de monnaie.

Cette intéressante innovation va permettre aux voyageurs d'obtenir leurs tickets sans devoir attendre de longs moments aux guichets du hall. D'autre part, ce système facilitera ou supprimera des travaux de service tels que commande de billets, tenue de registres, inventaires des billets, etc. Sur l'ensemble de la Suisse, plus de deux cents appareils fonctionnent déjà dans les principales gares, dont septante dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

L'usager des chemins de fer, désireux de rendre dans une station d'un rayon local allant jusqu'à 60 km., pourra dorénavant s'adresser à « l'agent robot » qui effectuera le travail d'un employé. Il suffira de choisir d'abord le lieu de destination sur un tableau disposé par ordre alphabétique, le genre de billet: simple course, retour, 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> classe. Un indicateur lumineux laissera appa-

raître le prix du billet. L'opération suivante consistera à introduire la monnaie. En quelques instants, la machine remettra le titre de transport et la monnaie en retour.

Il serait utile de préciser que l'appareil peut recevoir toutes les monnaies suisses, sauf les pièces de 5 ct. On peut donc verser le montant exact mentionné sur la touche de sélection ou un montant arrondi au franc supérieur. L'impression du billet se fait par un tambour circulaire à axe vertical, comprenant une quarantaine de clichés. Chaque cliché peut contenir trois destinations différentes, mais ayant la même distance kilométrique. Une horloge électrique marque automatiquement le jour et le mois.

Des compteurs enregistrent également le nombre de billets retirés par localités, ainsi que la somme recueillie, apportant de ce fait directement les éléments pour la comptabilité et les statistiques.

La Direction des CFF prévoit l'installation de deux autres groupes de distributeurs en gare de Lausanne, dès que les travaux de réfection seront terminés. K. Sch.

## Pro Patria honore Lausanne et sa cathédrale

Cette année, les PTT ont émis une série de timbres Pro Patria représentant les vitraux de la célèbre rosace de la Cathédrale, une fois de plus à l'honneur, grâce à la philatélie. Cette série de quatre timbres est l'œuvre du graphiste lausannois Ernest Witzig.

Une cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel de Ville pour marquer cet événement dans l'histoire de la ville. M. Paul Gorin, au nom de la direction des PTT a remis une pochette symbolique contenant cette superbe collection à M. G.-A. Chevillaz, syndic de Lausanne. Ces deux personnalités étaient entourées notamment de M. Perret, président de l'ADIL, Lavanchy, secrétaire municipal, Levy-Courvoisier de La Chaux-de-Fonds, qui fut responsable de l'impression, et du graphiste qui a créé ces vignettes.

Que ce soit par train, par bateau ou par avion, les beautés, souvent méconnues, de notre cathédrale vont ainsi sillonner notre planète, faisant connaître à la fois l'édifice et la ville.

## Exposition de timbres-poste au Musée de l'Ancien-Evêché

Jusqu'au 9 juin, les amateurs de timbres pourront visiter une intéressante exposition organisée dans le cadre de la diffusion des timbres Pro Patria.

La société lausannoise de philatélie nous présente des panneaux remarquables, qui feront l'admiration, non seulement des collectionneurs chevronnés, mais aussi de toute la population, qui pourra s'initier à la philatélie et à son évolution. Des documents uniques ont été mis à la disposition par des particuliers. Des cartes postales feront revivre le « Lausanne d'antan », alors que des cachets spéciaux évoqueront les grandes dates de notre ville, et les grandes manifestations qui s'y sont déroulées.

On remarque également parmi les quarante-huit panneaux, des séries de monuments et cathédrales européennes présentées d'une manière originale.

Une place de choix est réservée à la poste aérienne, plus précisément à l'aérodrome de la Blécherette, qui connut autrefois un intense trafic de courriers à destination d'autres villes suisses et même étrangères. Une rareté parmi tant d'autres; une des lettres lancées par Graf-Zeppelin en mai 1929 alors qu'il survolait notre pays.

Les diverses phases de fabrication des timbres Pro Patria sont expliquées aux moyens d'épreuves illustrant les impressions de couleurs et de repérage.

Le vernissage de cette exposition, patronnée par la ville, a eu lieu l'autre jour. M. Vuagnaux, président de la Société de timbrologie de Lausanne et M. Colomb, président du Comité d'organisation commentèrent une visite très appréciée. K. Sch.

## Au Conseil communal de Lausanne

M<sup>me</sup> Annie Dutoit (lib.) a présidé mardi soir la sixième séance (la plus courte) de l'année.

**Communication.** — La Municipalité informe que les rentes de l'aide sociale lausannoise complémentaire, seront augmentées de 3% à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

**Le nouveau Dispensaire de La Source.** — Ce nouveau dispensaire est destiné avant tout à soigner des malades ambulatoirement. Ceci permettra aussi des consultations et des examens à domicile par un personnel soignant qualifié.

Le dispensaire comprendra plusieurs locaux et des chambres d'observation destinées à des traitements tels que transfusions sanguines, traitements du cancer, etc. Les chambres à un et à deux lits qui sont en liaison directe avec l'infirmerie seront réservées à des malades devant subir des examens de un ou deux jours.

Le conseil adopte le rapport présenté par M. Georges Derron (rad.) et autorise la Municipalité de cautionner la Source, école romande de garde-malades, pour une somme de 4 500 000 fr.

**En faveur du personnel.** — Le conseil adopte le préavis concernant l'adaptation des traitements au coût de la vie.

Cette adaptation prévoit une augmentation de 3% des traitements.

D'autre part, l'allocation pour années de service sera servie pour 25 et 35 ans de service au lieu de 25 et 40 ans. A signaler que ces propositions ont été discutées avec les associations du personnel et singulièrement avec la VPOD.

Le rapporteur de la commission était notre ami Alfred Guex.

En outre, le conseil a :

— adopté le préavis relatif à l'échange d'un terrain à Allaman. Rapporteur: M. Jacques Schmied (rad.).

— Approuvé le plan d'extension pour l'aménagement des terrains entre l'avenue Montchoisi et le quai CFF. Rapporteur: M. Albert Blanc (POP).

— Donné l'autorisation à la Municipalité d'acquiescer 641 actions nominatives de l'Energie de l'Ouest Suisse S. A., à Lausanne. Les Services industriels de Lausanne demeurent l'actionnaire le plus important de l'E.O.S. (21,4% du capital-actions). Rapporteur: M. Paul-René Martin (rad.). Notons que le directeur des Services industriels, M. Morattel, répondit avec pertinence à M. Pierre Rieben (POP) qui posait la question de savoir s'il était opportun de sous-

crire de nouvelles actions à l'E.O.S. M. Morattel annonça qu'une étude est en cours en vue d'augmenter certains tarifs de l'énergie. (L'électricité à Lausanne n'a pas subi de hausse depuis 1907 !)

— Pris en considération la motion de M. Henri Dupont (POP) demandant que le droit à un appartement subventionné ne soit pas refusé aux personnes exerçant leur activité principale en dehors de la commune de Lausanne. Rapporteur: M. Maurice Meylan (lib.).

F. Ch.

## Au Parti socialiste vaudois

Dans sa séance du 28 mai 1968, le Comité directeur du Parti socialiste vaudois a constitué son bureau de la manière suivante :

**Président:** Alfred Bussey, président cantonal; Robert Deppen, Jean-Philippe Gloor, Christian Jordan, Raymond Lambercy, Jean-Claude Lasserre, Serge Maret, secrétaire cantonal; Gisèle Mermod, Pierre Rochat, Henri Rossi, Armand Veillon.

Le Comité directeur a décidé d'autre part la convocation du Comité cantonal pour le vendredi 21 juin 1968, à 20 h., à Lausanne. Cette séance est destinée à examiner les propositions du parti en matière de politique fiscale cantonale. Le Comité directeur a décidé de convoquer, outre les membres du Comité cantonal, tous les députés au Grand Conseil, les membres de la Commission financière mise en œuvre au début de cette année, ainsi que les représentants des sections du PSV qui ont formulé des propositions relatives à ce problème aux congrès de Vevey 1967 et de Lausanne 1968.

## Rêve rose et nuit noire

Le cargo dansait un tango souple, mais perfide. Mieux chargé, il eût fait bloc contre les vagues. Les coups auraient été plus dangereux mais moins pénibles.

Le passager se retournait sur sa couchette. Moins sensible aux déplacements latéraux, il se mettait sur le dos lors du roulis et sur le côté lors du tangage. Une méchante nuit s'annonçait.

A l'aube, les machines calèrent. Le roulis devint effrayant. La brume était tombée sur l'eau et la trompe du cargo (autrefois actionnée à bras d'homme) gémissait de minute en minute.

## Nouvelle

## de Gilbert Baechtold

Le vieux steward entra dans la cabine et déposa sur la table du passager une cruche de thé qui glissa d'un coup sur le lit, ébouillantant les couvertures et le chat du bord couché dessus. Bouteilles, livres, tiroirs, avec en tête deux cendriers, faisaient marche avant et arrière d'un bout à l'autre de la pièce. Un appareil photographique et une tartine de beurre, coincés sous un radiateur, assistaient au défilé. La cabine tournait, tournait. Un fauteuil, pourtant lourd et cuiré, avait bondi

dans la salle de bains. Le steward le retrouva la tête dans le lavabo (comme s'il vomissait). Le vieil homme essaya de le traîner jusqu'au lit du passager. Puis il poussa une exclamation:

Dans ce grondement de bombardement, au milieu de ce gymkhana de meubles, parmi les éclats de porcelaine et de verre, le passager dormait paisiblement.

Pourquoi rêve-t-on de douces choses ou fait-on des cauchemars? Le disque de Puccini, entendu la veille, la silhouette de l'épouse d'un lieutenant, entrevue au haut de la passerelle, les yeux rieurs du chef mécanicien qui la suivaient? Autant d'explications possibles à cette apparition: vers minuit, le plafond de la cabine s'était ouvert. Deux cordes étaient descendues, puis une planche sur laquelle s'était assise une belle blonde. Et dès cette minute, au rythme du bateau, au son des cendriers, au tam-tam des commodes, cette fille potelée s'était balancée dans la cabine, avec une tresse sur le côté. Et la trompe de brume, sonnait comme une trompe de chasse, accompagnait ses ébats.

En extase depuis des heures, le passager suivait dans son sommeil les deux jambes roses et le jupon blanc qui passaient et repassaient au-dessus de sa tête.

« La plus belle nuit de ma vie », affirma-t-il plus tard.

## COOPÉRATIVE DES

COBAL

## OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture

Génie civil Maçonnerie

## CARNETS DE DÉPÔTS 4%

OBLIGATIONS 5% 10 ans

Beaulieu 11 LAUSANNE Tél. 24 28 24

## BUFFET CFF

M<sup>me</sup> R. PECLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour assemblées séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.

Cinéma  
lausannois

## A. B. C. Tél. 22 55 52-55

14.30 17.00 20.00 22.10 18 ans  
Première suisse  
Le tandem du rire:  
Louis de Funès Robert Dhéry  
**AH! LES BELLES BACCHANTES**  
Francis Blanche, Jacqueline Maillan,  
Raymond Bussière, Colette Brosset,  
Michel Serrault En couleurs

## Athénée Tél. 25 24 12

14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Un film gaillard, tonique et plein de santé Une distribution... du tonnerre!  
**TONNERRE DE DIEU**  
Jean Gabin, Robert Hossein,  
Michèle Mercier

## Atlantic Tél. 22 11 44-46

14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Première vision  
La première grande fresque sur la révolte de la jeunesse. Violents?... Impudiques?... Provocants?... Ce sont...  
**LES TEENAGERS**  
Un film de Pierre Roustan  
En couleurs

## Bel-Air Tél. 25 55 12

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans  
Première vision - Parlé français  
Un western sauvage et cruel  
**NAVAJO JOE**  
avec Burt Reynolds Aldo Sanbrell,  
Nicoletta Machiavelli - En couleurs  
Mise en scène de Sergio Corbucci

## Bourg Tél. 22 84 22

14.30 17.00 19.00 21.00 18 ans  
Prolongation - 2e semaine  
Sous-titré français et allemand  
«Vous n'avez jamais vu un film comme ça.» («France-Soir»)  
**UNE AFFAIRE DE CŒUR**  
Un film yougoslave de D. Makavejev.  
avec le Dr A. Kostic, sexologue,  
et le Dr Z. Aleksig criminologue  
Fav rig susp. Vers orig. s.-t. franc.

## Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Première vision  
**LE SABLE ÉTAIT ROUGE**  
Un film de guerre, violent, sans concessions, d'un réalisme terrible  
Cornel Wilde, Rip Torn, Patrick Wolfe  
Technicolor

## Cineac Tél. 22 74 99

Permanent 14.00-22.00 18 ans  
Evocation de vacances naturalistes  
**SUNSWEEP - NUDIST HOLIDAY**  
Riviera Corse Italie Yougoslavie  
Prolongation - 3e semaine  
Actualités locales, couleurs. A cœur joie au château - Fanfare L'Avenir à Cuchy - Fête des enseignes de la cité - Eclipses, épuration des eaux

## Colisée Tél. 32 51 25

15.00, 17.00, 20.30 18 ans  
Première suisse  
L'œuvre audacieuse de Paolo Spinola  
La confession interdite et intime d'une jeune femme moderne  
**LA FUGUE**  
(UNE FEMME EST UNE FEMME)  
avec Anouk Aimée et Giovanna Ralli  
Un sujet tabou Parlé fr. - Ecran large

## Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Première vision  
Un film choc  
**CHEF DE PATROUILLE**  
avec Chad Everett, Marilyn Devin,  
Dean Jagger - Parlé français  
Technicolor - Panavision  
3e semaine - Couleurs

## Lido Tél. 25 21 44

14.00, 16.00, 20.00 (français) 16 ans  
18.00 22.10 (anglais, s.-t.)  
En première vision  
Le nouveau film du génial R. Polanski  
**LE BAL DES VAMPIRES**  
(THE FEARLESS VAMPIRE KILLERS)  
avec Sharon Tate, Jack MacGowan  
Alfie Bass (Faveurs suspendues)  
Panavision Technicolor

## Métropole Tél. 23 62 22

14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Un western de classe du réalisateur italien Toni Cervi  
**DIO PARDONA... IO NO**  
(DIEU PARDONNE... MOI PAS)  
avec Terence Hill, Fr. Wolf, G. Rovere  
Parlé Ital., s.-t. franc./allemand

## Moderne Tél. 26 28 77

14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Pour la première fois à Lausanne  
La merveilleuse vedette suédoise  
Ingrid Thulin dans un film strictement pour adulte  
**PASSION DANGEREUSE**  
Une femme à la recherche de l'amour  
Version originale s.-t. franc./allemand

## Palace Tél. 22 15 50

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Pierre Etaix, le roi du gag, a choisi de vous faire rire dans son film  
**LE SOUPIRANT**

Le film le plus rafraîchissant, le plus jeune et le plus amusant qu'on ait vu depuis longtemps. («Canard enchaîné»)

## Rex Tél. 25 43-51

14.30, 17.00 20.00, 22.15 16 ans  
Grande première suisse  
Un grand récit d'aventures animé par un grand acteur  
**LA BATAILLE DE SAN SEBASTIAN**  
Un film d'Henri Verneuil,  
avec Anthony Quinn, Charles Bronson  
Franscope Metrocolor - Parlé franc.

## Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 20.30 (parlé français)  
17.00 (v o s.-t. fr/all.)  
3e semaine - Couleurs  
Le film de l'année qui vient d'obtenir 5 «oscar»  
**DANS LA CHALEUR DE LA NUIT**  
(IN THE HEAT OF THE NIGHT)  
avec Rod Steiger, Sidney Poitier  
et Warren Oates

## Corso-Renens Tél. 24 90 55

20.30 16 ans  
David McCallum et Robert Vaughn,  
«Napoléon Solo», dans  
**UN ESPION DE TROP**  
En couleurs

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## L'ATTENTAT CONTRE LE SÉNATEUR KENNEDY

Alors que le sénateur Robert Kennedy s'apprêtait à fêter une victoire qui semble d'ores et déjà acquise sur son rival McCarthy aux élections primaires du Parti démocrate en Californie, une dépêche nous parvenait mercredi matin, nous indiquant que des coups de feu avaient été tirés contre celui que son entourage nommait familièrement « Bobby ». Le sénateur venait de quitter la salle de l'Hôtel Ambassador, à Los Angeles — où il avait établi son quartier général — lorsque son agresseur, caché dans un passage menant à une porte de service vers un ascenseur, déchargea huit balles de 22 mm. contre lui. Le candidat à l'investiture démocrate a été blessé à une hanche et à la tête. Une balle s'est logée dans le cerveau, entrant par l'os mastoïde droit. Cinq autres personnes ont également été blessées par les coups de feu tirés par l'assassin. Leur état ne semble toutefois pas susciter d'inquiétude. Transporté à l'Hôpital du Bon-Samaritain à Los Angeles, le sénateur fut opéré par six neuro-chirurgiens qui parvinrent à extraire des fragments de la balle qui avait pénétré dans son crâne, à l'issue de plus de quatre heures d'efforts. Mais R. Kennedy était toujours dans le coma ce matin, et les communiqués parlaient « d'état extrêmement critique ». Même si le sénateur échappe de cet attentat, il semble que sa grave blessure laissera des traces.

## L'AGRESSEUR

L'agresseur a été identifié mercredi en début d'après-midi. Il s'agit d'un nommé Sirhan Bechara Sirhan, né le 18 mars 1944 à Jérusalem, demeurant depuis peu à Pasadena, en Californie. C'est grâce à ses empreintes digitales qu'il a pu être identifié, car il se refusait à parler. Des bruits ont couru, disant que Sirhan, violemment antisémite, aurait agi pour ce motif.

## ANTISEMITISME ?

« L'acte commis par Sirhan contre le sénateur Kennedy reflète le sentiment de frustration des Arabes, face à la politique américaine », a déclaré mercredi le secrétaire de la communauté arabe aux Etats-Unis, mouvement à tendance extrémiste. Il a ajouté que son groupement n'exécutait pas l'attentat, mais que l'appui apporté par les politiciens américains aux sionistes pouvait expliquer certaines réactions arabes.

M. Thomas Reddin, chef de la police de Los Angeles, a refusé mercredi soir, au cours d'une conférence de presse, de donner des détails sur des documents découverts plus tôt dans la journée au domicile de Sirhan.

M. Reddin a déclaré aux journalistes que rien de concret pour l'instant ne permettait d'étayer la thèse « d'une sinistre conspiration internationale » dans cette affaire.

L'ambassade de Jordanie à Washington affirme mercredi après midi n'avoir aucune trace dans ses registres d'un ressortissant du nom de Sirhan Bechara Sirhan.

## ALERTE

A la suite de l'attentat, plusieurs milliers d'hommes de troupe ont été mis, par précaution, en état d'alerte, apprend-on de source autorisée.

Officiellement, le Département de la Défense se refuse à tout commentaire. « L'armée a pris certaines mesures de prudence », a seulement déclaré un porte-parole.

## RÉACTIONS

De par le monde, les réactions ont été nombreuses. Tous s'accordent cependant à souligner le caractère odieux de l'attentat. De nombreux télégrammes de sympathie sont parvenus à la famille Kennedy.

Citons une de ces réactions :

« Les Américains sont le peuple le plus effrayant de la planète » a déclaré, mercredi soir, M. Arthur Schlesinger, conseiller de l'ancien président Kennedy, puis de son frère Robert, au cours d'une allocution qu'il prononçait à l'occasion d'une remise de doctorat à 38 étudiants de City College, à New York.

Emu au point d'en pleurer, M. Schlesinger a ajouté : « Depuis trois ans, nous tuons des gens de l'autre côté du monde. Nous avons déjà assassiné deux citoyens qui personnifiaient l'idéalisme américain à l'étranger et hier nous avons tenté d'en assassiner un troisième. Ces actes de violence ne sont pas des accidents. Ils ont leur origine dans notre passé national. » Ces actes, a poursuivi M. Schlesinger, ont commencé lorsque l'homme blanc s'est mis à assassiner les Indiens et à faire des esclaves de ceux qu'il considérait comme ses inférieurs à cause de la couleur de leur peau. « Nous sommes marqués par notre société d'un droit inné à la violence qui apparaît dans le zèle que nous mettons à poursuivre une guerre irrationnelle au Vietnam qui suppose une poussée inférieure de haine et de violence », a conclu M. Schlesinger.

Le président Johnson a lancé mercredi soir un appel dramatique au peuple américain, pour qu'il abandonne la violence. Le président a annoncé la création d'une commission fédérale, qui sera chargée d'étudier les causes de cette violence et d'y trouver des remèdes.



## LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

## De Gaulle a divisé l'opposition

La situation révolutionnaire qui s'était créée en France semble surmontée. Les revendications sociales des syndicats qui s'étaient transformées en mots d'ordre politiques contre le pouvoir gaulliste, en faveur d'un « gouvernement populaire » chez les communistes et les adhérents de la CGT, et en un « gouvernement provisoire » dans la Fédération démocratique et socialiste, ont été ramenées au premier plan après le deuxième discours menaçant du général.

Les pourparlers n'ont plus lieu entre le gouvernement, le syndicat patronal et les syndicats ouvriers, mais directement entre employeurs et ouvriers de chaque industrie ou de chaque usine. Le mouvement de grève s'effiloche, les rentrées sont nombreuses.

De Gaulle pour obtenir ce résultat, a utilisé à la fois la menace et la recule.

La menace d'une épreuve de force, non plus sur le terrain politique, mais dans un affrontement des manifestants et des grévistes avec l'armée. Il est allé à Baden-Baden s'assurer de l'appui des officiers de l'armée française d'Allemagne et des mouvements de troupes blindées ont convergé vers Paris. Il fit appel dans son discours à la création de « comités d'action civiques », qui doivent former une union nationale et dont les premières troupes fidèles ont défilé de la Concorde à l'Arc de triomphe de l'Etoile. C'est le premier pas vers la création d'une garde prétoirienne rappelant les chemises noires de Mussolini, les SS de Hitler ou la phalange du général Franco. Ni les étudiants, ni les grévistes n'étaient prêts à cette épreuve de force armée. Si la police et l'armée restent fidèles au régime et sont prêts à tirer sur le peuple en révolte, toute insurrection est condamnée à l'échec.

Il semble bien que de Gaulle pourrait compter sur son armée. Sa menace a fait reculer les oppositions qui se sont réfugiées derrière les revendications sociales et réformistes.

De Gaulle malgré ses menaces fit aussi un sérieux recul stratégique. Il abandonna l'idée d'un plébiscite décidément impopulaire et peu sûr, en faveur de la dissolution du Parlement et de nouvelles élections fixées déjà

au 23 juin. Ce hochet, miraculeux en France, ne manqua pas son but. Tous les partis doivent faire diligence, fixer leur tactique et désigner leurs candidats dans le délai de dix jours. Les élections, c'est aussi la discorde, les sordides marchandages, les luttes entre alliés d'hier. De Gaulle avait pu se convaincre facilement que des failles profondes existaient entre ses nombreux adversaires. Il les a approfondies et a divisé ceux qui demandaient sa démission.

Le gouvernement Pompidou fut profondément remanié. Les ministres responsables des troubles et des mécontentements éliminés. Les étudiants réclamaient la démission de Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale, et de Fouchet, ministre de l'Intérieur, dont dépendait la police. Ils obtinrent satisfaction. Pompidou liquida encore Joxe, qui avait la responsabilité du gouvernement au moment des émeutes en l'absence du général de Gaulle, qui se trouvait en Roumanie, et du chef du gouvernement, à Téhéran, Gorce qui présidait à l'information et avait dressé contre lui les collaborateurs de l'ORTF, Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports et le ministre des Affaires sociales, Jeanneney, qui mécontenta les ouvriers. En tout neuf ministres ont été limogés. En nommant Capitant, qui donna sa démission du Parlement au moment du vote de la motion de censure, ministre de la Justice, Pompidou rallia les gaullistes de gauche et sembla orienter son gouvernement à gauche. Mais le système, malgré ces changements de titulaires, ne sera pas modifié. De Gaulle reste à la tête de l'Etat et entend continuer à diriger la politique à son gré.

Les étudiants dans ce remue-ménage préélectoral semblaient oubliés. Ils avaient déclenché ce grand mouvement et ils risquaient de devenir les victimes des arrangements pris par le gouvernement et les centrales syndicales. Aussi ont-ils renouvelé leurs manifestations. L'Union des étudiants et le « Mouvement du 22 mars » organisèrent ensemble une marche de la gare de Montparnasse à la gare d'Austerlitz. Elle réunit environ 40 000 participants et se déroula sans incident, la police n'ayant pas essayé de l'empêcher. La CGT et le Parti

communiste avaient donné la consigne de ne pas participer à cette manifestation. Pompidou a alors promis de créer une commission pour la réforme des études, à laquelle les étudiants pourront largement participer. Il semble bien cependant que les étudiants et les extrémistes ne se serviront pas des élections pour manifester contre le régime. Leurs transparents en effet lançaient le mot d'ordre : « Election = trahison ! » Les étudiants qui paraissent isolés continuent leur action.

La préparation des élections fait apparaître les oppositions que l'on observait déjà la semaine dernière. Mitterrand au nom de la Fédération, proposa au Parti communiste de faire bloc contre les gaullistes dès le premier tour de scrutin. Le Parti communiste refusa. Ce n'est donc qu'au second tour que l'entente de la gauche se fera sur le candidat ayant obtenu le plus de voix. Le but est clair. Les communistes chercheront à faire échec aux candidats de la gauche non communiste pour ravir des sièges à la Fédération et donner ainsi à de Gaulle au second tour, la possibilité d'agiter de nouveau le spectre du communisme totalitaire et de se poser en sauveur de la République et de la démocratie. Déjà pendant les dernières semaines, la CGT et le Parti communiste s'étaient isolés des étudiants et des autres formations de gauche.

Il est certain que la propagande de Moscou affirmant le rôle dirigeant du Parti communiste, joue en France contre une cohésion plus grande de la gauche. Waldeck Rochet, au moment où il était question de créer un gouvernement provisoire ou populaire, réclamait pour son parti la part correspondant à sa force et s'opposait à la candidature de Mendès-France comme chef de gouvernement candidate appuyée par les étudiants, le PSU et la CFDT catholique. Les rivalités et la division de la gauche augmenteront la déception des ouvriers et des étudiants devant l'échec du mouvement spontané des masses et risquent de faire une fois encore triompher de Gaulle lors des élections parlementaires. C'est bien ce qu'il espère et ce à quoi il tend.

JULES HUMBERT-DROZ.

## Parlement italien : Elections

La cinquième législature du Parlement de la République italienne — élu le 19 mai dernier — a débuté mercredi matin avec la convocation du Sénat et de la Chambre des députés pour l'élection de leurs présidents.

C'est M. Amintore Fanfani, chrétien-démocrate, jusqu'ici ministre des Affaires étrangères d'Italie, qui a été élu nouveau président du Sénat, par 181 voix sur 311. Il y a eu 3 voix éparses, tandis que l'opposition de droite et de gauche s'exprimait avec des bulletins blancs.

Quant au nouveau président de la

Chambre des députés, il a été élu en la personne d'Alessandro Pertini, socialiste, qui a recueilli 364 voix sur 583. On a dénombré trois voix éparses, un bulletin nul et des bulletins blancs.

Les deux hommes politiques peuvent considérer ces résultats comme des succès personnels.

Le Gouvernement italien de centre-gauche (démocrates-chrétiens, socialistes et républicains) a démissionné, conformément à la Constitution, au cours de la réunion qu'il a tenue mercredi soir après l'élection des présidents de la Chambre et du Sénat.

## Yougoslavie : Importantes mesures économiques

Tandis que les étudiants de Belgrade poursuivent leur grève, le Conseil exécutif fédéral (gouvernement) vient de prendre au Parlement une série d'importantes mesures économiques.

Pour les travailleurs, le salaire minimum garanti est augmenté de cent pour cent et passe de 150 à 300 dinars (120 fr.), a annoncé M. Mika Spigjak, président du Conseil exécutif fédéral. A cela, il convient d'ajouter les revenus variables que l'autogestion des entreprises fournit à chaque travailleur, sur les bénéfices réalisés. Les différences injustifiées sont abolies et les salaires, répartis en sept groupes,

les plus élevés étant « gelés ». Le Conseil exécutif fédéral et les conseils exécutifs des sept républiques autonomes examinent, d'autre part, une réévaluation du standing étudiant et des crédits réservés aux universités.

Le problème de l'embauche sera abordé à une prochaine session. En attendant, un milliard de dinars va être consacré à la construction de logements et de maisons d'enfants, 4,4 milliards à la modernisation des chemins de fer, 1,5 milliard à celle des postes. Des mesures vont être enfin prises pour encourager l'artisanat, le tourisme et l'hôtellerie qui fournissent également de nombreux emplois.

## France: Les grévistes ne se laissent pas faire

Les Parisiens retrouveront ce matin leur métro et leurs autobus. Les syndicats ont fait connaître en fin d'après-midi, hier, leur décision de reprendre le travail. Toutefois la situation reste encore confuse dans certains secteurs, notamment dans les chemins de fer, où les syndicats ont effectué une démarche auprès de la direction pour obtenir des précisions sur le paiement des journées de grève. Sur ce point, en effet, de nombreux grévistes consultés hier, avaient décidé de poursuivre le mouvement faute d'un accord plus précis. Pour les postes et télécommunications, on annonce que le travail reprend aujourd'hui.

Dans le secteur de l'Électricité et du Gaz de France, dans les charbonnages et dans la sidérurgie lorraine, le travail a repris. Dans la métallurgie par contre, notamment dans l'industrie

automobile, et dans les industries aéronautiques, la grève continue.

Pour les professeurs et les enseignants, les négociations sont terminées avec le Ministère de l'Éducation nationale. Les syndicats consultent maintenant leurs adhérents et le Conseil national du SNES (syndicat national des enseignants du second degré) tirera aujourd'hui les conséquences de ces consultations, annonce un communiqué publié hier matin. De son côté, le syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE sup.), qui a pris une part active dans le déclenchement du mouvement de contestation universitaire, a réaffirmé son opposition au principe même de négociations.

La révolution s'est emparée mercredi, sans bousculade ni drapeau rouge, de l'un des plus vieux théâtres de Paris, les Concerts Paucra.

Le « Comité d'action révolutionnaire des artistes et des travailleurs du spectacle » occupe en effet cette salle, située dans le quartier du Marais, à deux pas de la Bastille, où il a l'intention de présenter un spectacle permanent et gratuit.

La nuit dernière, en l'espace d'un quart d'heure, trois engins explosifs de nature indéterminée ont été jetés contre chacune des portes d'entrée principales des usines des automobiles Peugeot à Sochaux, de l'usine d'outillage Peugeot à Valentigney et de l'usine des cycles Peugeot à Beaulieu-Valentigney.

Enfin, tout le personnel, y compris les journalistes, de la radio-télévision française, poursuit la grève. Les principaux chefs de service, parmi lesquels le directeur de la télévision, M. Biasci, le directeur de la radiodiffusion M. de Boisdeffre, le sous-directeur de l'information télévisée sont démissionnaires ou relevés de leurs fonctions. Le Conseil des ministres français a nommé hier un nouveau directeur général, M. J.-J. de Bresson, en remplacement de M. J. Bernard-Dupont.

## 150 ans après

(Suite de la première page)

structures susceptibles d'évoluer au fur et à mesure des expériences faites. La condition indispensable pour que des résultats soient acquis est qu'un dialogue continu soit instauré entre le corps enseignant et le corps enseigné.

La cogestion de l'université apparaît pour ce qu'elle est : un moyen et non un but en soi. Revendiquer la participation des étudiants à la gestion et à l'organisation de l'université pour le seul fait d'avoir son mot à dire serait bien gratuit et inutile. Par contre, le faire dans le but de transformer l'esprit des hautes écoles de sorte qu'elles deviennent un participant à part entière aux débats relatifs à la conduite de la chose publique, voilà un objectif intéressant et sérieux.

J.-P. GHELFI.

## Prague: Succès d'une grève

Mercredi matin, une centaine de cheminots de la gare de Zilina, en Slovaquie, ont fait grève pendant six heures. A l'issue de leur arrêt du travail, les grévistes ont obtenu ce qu'ils réclamaient: la démission du chef de l'atelier de réparations dans lequel ils étaient occupés.